



Comment s'inscrire dans un programme immobilier de la SICAP SA ?

Etape 1

Le client peut se renseigner par téléphone, ou par notre site internet à l'adresse www.sicap.sn, sur les modalités d'inscription. Il peut également se présenter au bureau d'Accueil et Orientation qui le guide vers **les locaux de la Direction Marketing et Commerciale** sis au Siège de la SICAP SA – Place de l'Unité Africaine.

Pour les clients vivant à l'étranger, ils ont la possibilité de contacter la SICAP SA à l'adresse ci-dessous indiquée :

- Tel : 33 865 16 00
- Courriel : sicap@sicap.sn.

Etape 2

Sur présentation ou envoi d'une copie de sa pièce d'identité ou de son passeport, le client est invité à payer la somme de cent mille (100.000) Francs CFA en espèces ou par chèque correspondant aux frais d'inscription à la caisse.

Etape 3

Le client après avoir payé les frais d'inscription, remet le double du reçu de versement de couleur rose, sa pièce d'identité ou son passeport à un Agent de la Direction Marketing et Commerciale.

Etape 4

Après avoir enregistré la demande, l'agent de la Direction Marketing et Commerciale fait une copie de la pièce d'identité ou du passeport du client et constitue un dossier comprenant la demande de logement imprimée et la copie de sa pièce d'identité ou de son passeport. Il lui est délivré ensuite une Attestation d'inscription indiquant :

- Le numéro d'enregistrement de la demande du client ;
- Le programme sur lequel il est inscrit ;
- Le numéro du compte identifiant.

NB : Pièces à fournir pour inscription :

- ° 1 Copie de la pièce d'identité ou du passeport en cours de validité
- ° 1 Reçu de paiement des frais d'inscription

Contact

Notre ambition : connaître vos besoins pour mieux vous satisfaire